

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 4 octobre 2016 à 20h45**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Maire Monsieur Dany Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du pro-maire, Monsieur Alain Carrier .

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 4 octobre 2016**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016
4. Dépôt du procès-verbal de la séance d'ajournement du 14 septembre 2016
5. Dépôt du procès-verbal de la séance d'ajournement du 21 septembre 2016.

**LÉGISLATION**

6. Appuis à monsieur Jacques Bolduc
7. TECQ – programmation révisée

**FINANCES**

8. Compte pour approbation
9. Suivi des projets

**MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX**

10. Adjudication du mandat pour le projet de développement de la rue Boulanger

11. Vente de ponceau
12. Changement de vocation de l'aréna (curling)
13. Demande d'assistance financière de 50 000 \$ au Pacte rural pour le projet de curling
14. Investissement de la Municipalité de 13 500 \$ au projet de curling
15. Demande de dons – clinique de vaccination à l'aréna
16. Remerciement aux Industries de ciment la Guadeloupe (contribution de 7 974.02 \$)
17. Déglassage du stationnement de l'église
18. Fossé au site de la rue Boulanger
19. Installation de glissière de sécurité au réservoir d'eau
20. Bibliothèque municipale

#### PERSONNEL

21. Négociation de contrat des employés municipaux
22. Ressource pour le curling

#### LOISIRS ET CULTURE

23. Fleurons du Québec - Membership
24. Entente avec la municipalité de Saint-Benoît Labre pour hockey plaisir
25. Demande d'appui Belvédère du Moulin Bernier

#### RAPPORT

#### CORRESPONDANCE

26. Autres sujets

- 25.1 \_\_\_\_\_
- 25.2 \_\_\_\_\_
- 25.3 \_\_\_\_\_

27. Période de questions

28. Clôture de la séance

#### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur , pro-maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

#### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2016-10-347**

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

#### **3- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016**

**2016-10-348** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier que le conseil adopte le procès-verbal de la séance de 6 septembre 2016.

#### **4- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2016**

**2016-10-349** Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher que le conseil adopte le procès-verbal de la séance de 14 septembre 2016.

#### **5- DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2016,**

**2016-10-350** Il est proposé par, monsieur Daniel Campeau appuyé par monsieur Stéphane Quirion que le conseil adopte le procès-verbal de la séance de 21 septembre 2016.

#### **6- APPUIS À MONSIEUR JACQUES BOLDUC**

**2016-10-351** **Considérant** le dossier numéro 375706 de la Commission de protection du territoire agricole du Québec ;

**Considérant** que la CPTAQ reconnaît dans le bâtiment d'acériculture du propriétaire du LOT 5 059 849 une résidence permanente ;

**Considérant** la décision de la CPTAQ dans le dossier 37 5706 envers le propriétaire du LOT 5 059 849 soit :

- Enlèvement de tous les murs ou cloisons permettant l'aménagement de pièce entre la cuisine, le salon et la chambre à coucher ;
- Enlèvement de tous les meubles, meubles meublants, effets mobiliers tels que, et non limitativement, le lit, la commode les tables de chevet, les causeuses en cuir, la télévision, le bain, les décorations murales, etc.

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley n'est pas en accord avec la décision, car le bâtiment n'est pas considéré comme une résidence;

**Considérant** que le propriétaire du LOT 5 059 849 demande une dérogation à la CPTAQ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley soutient la demande de dérogation du propriétaire du LOT 5 059 849

#### **7- PROGRAMMATION DE LA TECQ**

**2016-10-352** **Considérant** que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

**Considérant** que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

**Que** la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014 – 2018 ;

**Que** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**Que** la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

**Que** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvées par la présente résolution ;

**Que** la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

#### FINANCES

#### **8- COMPTES POUR APPROBATION**

**2016-10-353**

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de septembre 2016 au montant de 238 435.26 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 65 123.93\$, les comptes à payer représentent 145 378.18\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 27 933.15 \$.

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

### Code municipal

### Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2016 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2016-10-353

---

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

### 9- SUIVI DES PROJETS

**2016-10-354** **Considérant** les projets fête de reconnaissance nouveaux bénévoles et arrivants, Parc Émélie-Allaire et rue industrielle (première phase) ont dépassé la limite de leur budget ;

**Considérant** la Municipalité ne dépensera pas tout le budget du projet achat de terrain Petit et Grand Shenley ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que le budget pour le projet achat de terrain Petit et Grand Shenley soit utilisé pour balancer les projets fête de reconnaissance nouveaux bénévoles et arrivants, Parc Émélie-Allaire et rue industrielle (première phase).

### MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES - TRAVAUX

### 10- ADJUDICATION DU MANDAT POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BOULANGER

**2016-10-356** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est allée en appel d'offres pour les travaux du développement de la rue Boulanger ;

**Considérant** que 6 entreprises ont soumis leur offre de service à la Municipalité ;

**Considérant** que l'offre la plus basse a été soumise par la firme Giroux & Lessard au montant de 594 644,63 \$ taxes incluses ;

**Considérant** que la firme WSP, responsable de l'appel d'offres, recommande la firme Giroux & Lessard pour le mandat ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroi le mandat pour la réalisation du projet de développement de la rue Boulanger à la firme Giroux & Lessard ;

**Que** le budget alloué au projet est de 594 644,63 \$.

## **11- VENTE DE PONCEAU**

**2016-10-357** **Considérant** qu'une personne est prête à ramasser les restants de ponceau dans le rang 6 Nord ;

**Considérant** que la personne est prête à donner 200 \$ pour les restants de ponceau ;

**Considérant** que la municipalité n'a plus besoin de ces ponceaux ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité cède les restants de ponceau pour un montant de 200 \$.

## **12- CHANGEMENT DE VOCATION DE L'ARÉNA**

**2016-10-358** **Considérant** que l'aréna de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est sous-utilisée ;

**Considérant** qu'une nouvelle activité donnerait un second souffle à l'aréna ;

**Considérant** qu'un projet de curling a été proposé pour l'aréna ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte qu'une activité de curling soit développée à l'aréna.

## **13- DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DE 50 000 \$ AU PACTE RURAL POUR LE PROJET DE CURLING**

**2016-10-359** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley désire développer une activité de curling dans son aréna ;

**Considérant** que le projet aura une vocation à titre régionale ;

**Considérant** que la Municipalité veut demander 50 000 \$ au fond du Pacte rural régional pour l'acquisition de matériel de curling ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le directeur général pour effectuer une demande de 50 000 \$ au fond du pacte rural régional pour le projet de curling ;

**Que** le maire ou le directeur général puisse signer au nom et pour la Municipalité tout document inhérent au projet.

## **14- INVESTISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE 13 500 \$ AU PROJET DE CURLING**

**2016-10-360** **Considérant** que la Municipalité mettra sur pied une activité de curling à l'aréna ;

**Considérant** que la Municipalité doit financer une part du projet, l'autre part étant financée par le fonds du pacte rural régional ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité investisse un montant de 13 500 \$ dans le projet de curling à l'aréna.

#### **15- DEMANDE DE DONS – CLINIQUE DE VACCINATION À L'ARÉNA**

**2016-10-361** **Considérant** la demande de gratuité pour l'aréna provenant de la clinique de vaccination ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte de prêter gratuitement l'aréna à la clinique de vaccination.

#### **16- REMERCIEMENT À INDUSTRIES DE CIMENT LA GUADELOUPE**

**2016-10-362** **Considérant** la donation d'une valeur de 7 974 \$ de la part d'Industries De Ciment la Guadeloupe pour l'éclairage du terrain de soccer de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley remercie Industries De Ciment la Guadeloupe pour leur donation de 7 974 \$.

#### **17- DÉGLASSAGE DU STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE**

**2016-10-363** **Considérant** la demande de la Fabrique Saint-Honoré pour que la Municipalité effectue le déglacage du stationnement de l'église cet hiver ;

**Considérant** que la Municipalité répond positivement à cette requête depuis plusieurs années ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la Municipalité effectue le déglacage du stationnement cet hiver.

#### **18-FOSSÉ AU SITE DE LA RUE BOULANGER**

**2016-10-364** **Considérant** que des travaux doivent être ajoutés au projet de développement de la rue boulanger ;

**Considérant** qu'un fossé de plus ou moins de 260 mètres doit être retravaillé le long des LOTS 5 060 018, 5 060 022, 5 060 023, 5 060 024, 5 060 237, 5 060 238, 5 060 239, 5 060 244 et 5 060 279 afin de permettre d'évacuer des eaux de pluie vers le ruisseau Foley ;

**Considérant** qu'un tuyau de 60 mètres par 2 pieds de diamètre doit être installé afin de canaliser le LOT 5 060 279 et de finaliser le transport des eaux de plus vers le ruisseau Foley ;

**Considérant** que des travaux d'excavation sont à réaliser pour l'installation du tuyau de 60 mètres ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que des travaux soient exécutés pour :

- Retravailler le fossé longeant les LOTS 5 060 018, 5 060 022, 5 060 023, 5 060 024, 5 060 237, 5 060 238, 5 060 239, 5 060 244 et 5 060 279 afin de faire évacuer les eaux de pluie vers le ruisseau folley.
- Excaver un tracé de 60 mètres sur le LOT 5 060 279 pour y installer un tuyau de la même longueur et remblayer celui-ci (canalisation).

**Que** le conseil mandate le directeur général afin qu'il puisse solliciter une entreprise pour effectuer les travaux mentionnés et qu'il puisse procéder à l'achat du tuyau de 60 pieds par 2 pieds de diamètre ;

**Qu'**une directive de changement soit demandée au surveillant du chantier et que les coûts des travaux et achats soient intégrés et financée dans le cadre du règlement d'emprunt (152-2016) lié au projet.

## **19- INSTALLATION DE GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ AU RÉSERVOIR D'EAU**

**2016-10-365** **Considérant** que des individus vont flâner proche du réservoir d'eau

**Considérant** que le réservoir d'eau doit être sécurisé

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la construction d'une glissière de sécurité au réservoir d'eau.

## **20- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**2016-10-366** **Considérant** la demande d'aide financière du comité de bénévoles de la bibliothèque municipale ;

**Considérant** que la Municipalité soutient le comité depuis plusieurs années ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroi une aide de 500\$ au comité de bénévoles de la bibliothèque.

## **21- NÉGOCIATION DE CONTRAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**2016-10-367** **Considérant** que les contrats de travail du directeur général et celui de la commis de bureau arrivent à échéance en décembre prochain ;

**Considérant** que ceux-ci sont à renouveler ou pas ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil procède à la discussion et négociation des contrats dans une rencontre ultérieure.

### PERSONNEL

## **22- RESSOURCE POUR LE CURLING**

Sujet reporté à une rencontre ultérieure après consultation avec M. Éric Rouillard

### LOISIRS ET CULTURE

## **23- FLEURONS DU QUÉBEC - MEMBERSHIP**

**2016-10-368** **Considérant** que la municipalité doit renouveler son membership avec l'organisme Fleurons du Québec ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la municipalité renouvelle son membership avec Fleurons du Québec pour une année.

## **24- ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT LABRE POUR HOCKEY PLAISIR**

**2016-10-369** **Considérant** que les loisirs de la Municipalité de Saint-Benoît Labre proposent à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley d'organiser conjointement du Hockey plaisir pour cet automne ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Benoît veillera à la gestion de l'activité et des inscriptions pour les deux municipalités ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley fournira la patinoire pour l'activité ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate le directeur général pour conclure le projet avec les loisirs de la Municipalité de Saint-Benoît Labre.

## **25- DEMANDE D'APPUI BELVÉDÈRE DU MOULIN BERNIER**

**2016-10-370** **Considérant** que la Corporation Moulin Bernier doit reconstruire son belvédère face aux barrages de bois sur la rivière aux bluets à Courcelles

**Considérant** que la Corporation Moulin Bernier fait appelle à notre Municipalité afin de leur donner son appui pour la reconstruction du belvédère ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil appui le projet de reconstruction du belvédère face au barrage de bois de la rivière aux bluets à Courcelles.

### RAPPORT

Monsieur Daniel Campeau fait rapport de sa dernière rencontre à la régie intermunicipale

### CORRESPONDANCE

## **25- AUTRES SUJETS**

### **25.1- Terrain LOTS 5 685 686**

**2016-10-371** **Considérant** les travaux de creusage, sans autorisation, qui ont été faits sur les terrains de la Municipalité (terrain sud de la rue Boulanger) par le propriétaire du LOT 5 685 686 ;

**Considérant** les travaux de creusage, sans autorisation, qui ont été fait du côté nord du milieu humide de la Municipalité par le propriétaire du LOT 5 685 686 ;

**Considérant** la clôture qui a été installée le long des terrains (terrain sud de la rue Boulanger) de la Municipalité par le propriétaire du LOT 5 685 686 ;

**Considérant** les recommandations de l'ingénieur Olivier Bourque au sujet du milieu humide et des terrains du côté sud de la rue Boulanger;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le propriétaire du LOT 5 685 686 ré enterre le fossé qu'il a creusé au nord du milieu humide ;

**Que** le propriétaire du LOT 5 685 656 facture à la Municipalité la moitié des coûts de la clôture installée au sud des terrains de la rue Boulanger ;

**Que** la Municipalité installe des drains dans les fossés creusés au sud des terrains de la rue Boulanger et que ceux-ci soient ré enterrés.

#### **26-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

#### **27-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2016-10-372** Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 18 octobre 2016.

Il est 22h00

---

Allain Carrier, PRO-MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.